

SÉANCE DU 27 MARS 1911

PRÉSIDENTENCE DE M. JACQUES.

La séance est ouverte à 8 $\frac{1}{2}$ heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1911, n° 1.

Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, 1911, Procès-verbaux, t. XXV, fasc. 2.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1910, n° 6. — Viaene et Bernard, L'art de guérir chez les peuplades congolaises. — Vervloet, Les Mambutti.

L'Anthropologie, 1911, t. XXII, n° 1. — de Zelltner, Fr., Les grottes à peintures du Soudan français. — Herman ten Kate, Sur quelques peintres ethnographes dans l'Amérique du Sud. — Herman ten Kate, Observations au sujet des « Recherches anthropologiques sur la Basse-Californie », par le P. Rivet. — Bouillez, De l'usage du phallus au Tchad.

Revue anthropologique, 1911, n° 2. — Anthony, R., A propos de l'enseignement de l'anatomie à l'École d'anthropologie. — Papillault, G., Galton et la bio-sociologie. — Breuil, H., Essai de morphologie paléolithique.

N° 3. — de Mortillet, A., Survivance usuelle de la pierre. — Hervé, G., Un cas de bipartition complète du basi occipital. — Pittard, E., L'indice nasal et le développement du nez en fonction de la taille chez 1,266 Tziganes des deux sexes.

Volkskunde, 1911, nos 3-4.

Archivio per l'antropologia e la etnologia, 1910, nos 3-4. — Giuf-

frida-Ruggeri, La questione dei pigmei e le variazioni morfologiche dei gruppi etnici. — Bellucci, La placenta nelle tradizioni italiane e nell' etnografia. — Biasutti, Alcune osservazioni sulla distribuzione geografica dell'indice cefalico e dei principali tipi craniometrici. — Del Campana, Intorno ai Sadhus dell' India inglese, monaci mendicanti. — Sera, Sul significato della platicefalia con speciale considerazione della razza di Neanderthal. — Frassetto, Relazione intorno dell' « Atlante antropologico dell' Italia ». — Modigliami, Il tatuaggio degli indigeni dell' Is. Sipora, Arcipelago Mentavei. — Levi, Sopra alcuni casi di albinismo parziale eredo-famigliare in Negri della Luisiana.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, 1911, n° 1^A, n° 2^A (sciences mathématiques); n° 1^B (sciences naturelles).

Glasnik zemaljskog muzeja u Bosni i Hercegovini, 1910, n° 4.

Science of Man, 1910, n° 7. — Alan Carroll, The peopling of the South Pacific Islands and Regions.

N° 8. — Alan Carroll, The peopling of the South Pacific Islands and Regions. — Darwall Hogg, Socialism and the Incas.

N° 9. — Alan Carroll, The peopling of the South Pacific Islands and Regions.

The Museum Journal of the University of Pennsylvania, 1910, n° 3.

J. Maertens. — Compte rendu du VI^e Congrès préhistorique de France, 1911. (Extrait du « Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand ».)

Léon Coutil. — Les casques de Bernières-D'Ailly. — Ébauches et instruments néolithiques à formes anormales, 1910. (Extrait du « Bulletin de la Société préhistorique de France ».)

Léon Coutil. — Bibliographie des publications archéologiques, historiques et artistiques, 1884-1911.

Jousset de Bellesme. — Monuments de l'époque carnacienne au Perche, 1907. (II^e Congrès préhistorique de France.) — De l'usage de la main droite dans les temps préhistoriques et de son influence sur le développement du cerveau, 1905. (I^{er} Congrès préhistorique de France.) — De l'origine et de la nature des pierres de jet, 1907. (Extrait du « Bulletin de la Société préhistorique de France ».)

Jousset de Bellesme et Savigny, L'atelier préhistorique de La Lougère, 1907. (II^e Congrès préhistorique de France.) — Station néolithique de Beauvais (près Nogent-le-Rotrou), 1908. (Extrait du III^e Congrès préhistorique de France.)

Des remerciements sont votés aux donateurs.

En prenant place au fauteuil de la présidence et après avoir déclaré la séance ouverte, M. Jacques prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'après avoir rempli pendant vingt-neuf ans les fonctions de secrétaire général de la Société d'anthropologie, je prends aujourd'hui possession de la présidence de notre Compagnie. Je tiens à vous remercier de cette nouvelle marque de confiance que vous voulez bien me donner.

Nous devons beaucoup aux savants qui ont jusqu'ici dirigé nos débats, à MM. Vanderkindere, Heger, Houzé, van Overloop, Cumont et de Loë. Puisse la Société retrouver dans l'avenir les jours de splendeur qu'elle a connus jadis sous leur direction !

Nous étions une trentaine, au mois de février 1882, quand nous avons déclaré fondée la Société d'anthropologie de Bruxelles. Nous étions alors plus jeunes, hélas ! pleins d'enthousiasme, et nous sommes parvenus en quelques années, grâce à une propagande active, à réunir deux cents adhérents.

Mais les années ont passé. La mort a fauché dans nos rangs. D'autres organismes sont nés qui ont sollicité l'activité scientifique de ceux qui s'intéressent à l'étude de l'homme. Puis, il faut bien le dire, nous n'avons plus retrouvé parmi les jeunes, parmi ceux que nous pouvions espérer légitimement voir nous succéder, cet amour de la science qui nous avait animés nous-mêmes. Nos rangs se sont éclaircis. Et malgré tous nos efforts pour conserver à notre Compagnie la juste réputation qu'elle avait acquise dans le monde scientifique, nous avons été sur le point de voir le découragement s'emparer de nous. Mais haut les cœurs ! Nous ne pouvions pas abandonner notre œuvre, et si nos bras, moins robustes, ne pouvaient maintenir notre drapeau, nous avons le devoir de trouver qui le maintiendrait à notre place, haut et ferme.

Et voilà pourquoi, si j'éprouve une certaine émotion à abandonner la tâche du secrétariat général, je le fais sans regret, parce que je suis persuadé que le choix que vous avez fait dans la personne de M. le Dr L. Dekeyser sera de nature à rendre à notre chère Société toute son activité et toute sa splendeur.

Vous aurez sans doute déjà exprimé à M. le Dr L. Dekeyser toute votre reconnaissance d'avoir bien voulu accepter les fonctions de secrétaire général. Mais je tiens à la lui dire à mon tour et je joins dans l'expression de mes remerciements le nom de M. de Loë,

notre président sortant, au dévouement duquel nous n'avons jamais non plus fait en vain appel.

Scrutin pour la nomination de membres effectifs. — MM. De-decker, Josué, professeur à l'Athénée communal de Saint-Gilles ; Fastrez, capitaine ; Menzerath, Paul, docteur en philosophie, attaché à l'Institut de sociologie Solvay, à Bruxelles ; le D^r Geerts, médecin adjoint des hôpitaux de Bruxelles ; le D^r Decroly, O., directeur de l'Institut d'enseignement spécial, à Uccle-Stalle ; Petrucci, Raphaël, collaborateur de l'Institut de sociologie Solvay, à Bruxelles ; Macoir, Georges, conservateur au Musée de la Porte de Hal, à Bruxelles ; le D^r Dekeyser, Arthur, ancien médecin du Prince héritier de Siam, à Bruxelles, sont proclamés membres effectifs de la Société.

Correspondance. — MM. Hasse et De Puydt s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Jacques, en déposant les brochures et publications diverses parvenues au Bureau depuis la dernière séance, attire l'attention de la Société sur les travaux de M. Léon Coutil, qu'il propose à l'assemblée comme candidat au titre de membre correspondant.

Il signale également les nombreux travaux de M. Jousset de Bellesme, qui assiste à la séance.

M. de Loë insiste pour que le Bureau demande l'échange de nos *Bulletins et Mémoires* avec la revue fondée et dirigée par M. Van Genep : *Revue d'ethnographie et de sociologie*.

Le bureau a reçu plusieurs circulaires :

L'une d'elles attire l'attention des membres de la Société sur le 1^{er} Congrès international des races, qui se tiendra à Londres, à l'Université, les 26, 27, 28 et 29 juillet de cette année. Son but essentiel est d'apprendre aux différents peuples à se connaître et à s'estimer. Toute discussion politique sera interdite. Le programme a été publié et comporte les points suivants : signification des mots « race » et « nation » ; les conditions générales du progrès ; le contact pacifique entre les civilisations ; les problèmes spéciaux d'économie politique entre les races ; la conscience moderne dans ses rapports avec les questions de race ; moyens pratiques pour encourager l'amitié entre les races. Une exposition d'anthropologie sera

annexée au Congrès. La cotisation est de 26 francs (réduite à 10 francs pour ceux qui n'assisteront pas aux séances et réunions du Congrès). Toutes communications doivent être adressées à M. G. Spiller, secrétaire général, 63, South Hill Park, Hampstead, Londres.

Une autre circulaire annonce la septième session du Congrès préhistorique de France, qui se tiendra à Nîmes, du 6 au 12 août prochain. Ce Congrès est organisé d'accord avec la Société préhistorique française et la municipalité de Nîmes. Outre les séances scientifiques, des excursions seront organisées à la Vaunage (oppida et enceintes, menhir, sépultures à coupole), à Uzès (grottes préhistoriques), à Arles. Les membres titulaires paient une cotisation de 12 francs. Le secrétaire général du Congrès est le D^r Marcel Baudouin, rue Linnée, 21, à Paris.

On nous annonce également qu'une Conférence paléthnologique se tiendra à Tübingen, du 12 au 15 août prochain. Elle fera suite au Congrès annuel des Sociétés allemande et viennoise d'anthropologie. Celui-ci se réunira à Heilbronn, du 6 au 9 août, et sera l'occasion d'excursions intéressantes à Eidenheim, à Steinheim et à Rothenburg. S'adresser pour la conférence au Prof^r Seger, Graupenstrasse, 14, à Breslau. Pour le Congrès, la cotisation est fixée à 10 marcs. Pour tous renseignements, s'adresser au D^r Sibilz, à Heilbronn.

La Columbia University sollicite l'échange de nos *Bulletins et Mémoires* avec ses diverses publications du département de l'anthropologie. Suite favorable sera donnée à cette demande.

Le Bureau de la Fondation pour l'Internationalisme nous demande de lui indiquer les questions que notre Société pourrait mettre éventuellement au concours.

Procès-verbal de la séance du 27 février 1911. — Le procès-verbal est adopté.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS
REÇUES EN JANVIER 1911, PAR M. LE D^r HUART-DE LOË.

L'ANTHROPOLOGIE publie deux mémoires originaux qui doivent être résumés. Sous la signature de M. Fredrik Grön, de Christiania, quelques *Remarques sur l'opération préhistorique décrite par M. Manouvrier sous le nom de T sincipital.*

Pour la première fois en 1865, un crâne portant une perforation artificielle fut exhumé d'une grotte près de Cocherel, en France.

Paul Broca et Prunières, en 1873, reconnurent ces perforations, si fréquentes sur les crânes préhistoriques, comme le résultat d'une opération chirurgicale. Depuis lors, toute une série de crânes trépanés, tant du nouveau que de l'ancien monde, furent mis au jour.

Cette opération serait très commune chez des peuples de civilisation diverse, et entre autres chez les paysans actuels du Monténégro.

Faite d'une manière atypique souvent, l'opération dont on observe aujourd'hui les traces consistait non seulement en perforations opératoires bien exécutées, ovales, à bords polis, mais parfois aussi en lésions minces, irrégulières, apparemment commencées seulement et mal exécutées. Sur quelques crânes bien datés, on a même trouvé des traces d'un traitement à but incertain, fait sur des individus vivants. Ces lésions ont été observées chez quelques peuples primitifs actuels, et M. le Prof^r Manouvrier leur a donné le nom de *T sincipital*.

Ce dernier auteur a remarqué sur des crânes néolithiques du département de Seine-et-Oise une cicatrice ressemblant à un T latin dont la branche verticale serait couchée sur la suture sagittale et la branche horizontale sur la suture lambdatique ; la substance osseuse de la table externe du crâne est absente au niveau des sillons ainsi creusés.

L'anthropologiste allemand v. Luschan a reconnu sur deux cent dix crânes de Guanches, ou aborigènes des îles Canaries, vingt-cinq crânes avec ces cicatrices (de préférence sur des individus âgés, des deux sexes), au niveau de la grande fontanelle. Pour v. Luschan, ce seraient là des traces d'opérations pratiquées sur le vivant par raclage avec un couteau de pierre, opération faite dans un but religieux ou par superstition.

Pour d'autres, il s'agirait d'une opération chirurgicale faite pour soulager des douleurs de tête.

Un chroniqueur espagnol écrivait en 1632 que « les aborigènes canariens, quand ils avaient des douleurs de tête, se faisaient de larges scarifications sur la peau de la partie malade, avec leurs couteaux de pierre, et cautérisaient ensuite la plaie avec des racines de joncs trempées dans de la graisse bouillante ».

Sur près de mille crânes d'anciens Incas du Pérou, on en a trouvé dix-neuf dont quelques-uns trépanés plusieurs fois ;

dix-sept de ces derniers présentent un sillon cicatrisé sur les pariétaux.

Quelques vieux crânes indiens de la Floride, et des spécimens contemporains de la Nouvelle-Bretagne, présentent un semblable sillon sincipital.

Le T sincipital ne serait donc pas un phénomène isolé, localisé à la période néolithique, mais bien une opération chirurgicale exécutée sur des êtres vivants, depuis les temps les plus reculés, dans toutes les parties du monde, et même encore aujourd'hui par des peuples primitifs.

Serait-ce une opération chirurgicale faite pour soulager des malades, ou s'agit-il d'une mutilation pénale ou d'autre chose encore?

Pour le Prof^r Sudhoff, de Leipzig, le T sincipital serait en relation avec une opération citée par Celse, et composée d'incisions sagittales et frontales de la peau de la tête, opération à rapprocher du « periskythismos » des Alexandrins et qui devait servir comme dérivatif contre les catarrhes chroniques des yeux.

M. Grön, l'auteur du mémoire, n'admet pas cette hypothèse. Les six crânes porteurs de ces lésions, qui ont été trouvés en France, sont tous reconnus *fémîni*ns; cette coïncidence lui fait supposer qu'il s'agit, non pas d'une manipulation médicale, mais de l'application possible d'une pénalité contre un certain crime ou délit. Il appuie cette opinion sur un auteur du XI^e siècle, Adam de Bremen, qui, parlant de la cruauté d'un peuple primitif païen envers des missionnaires chrétiens, disait : « Il fut donc livré avec les autres à ce martyr : une incision en forme de croix fut faite dans la peau de la tête, et le cerveau de quelques-uns fut ouvert avec un fer. Ensuite les confesseurs de Dieu, les mains liées sur le dos, furent emportés à travers quelques villages des Slaves et torturés à coups de fouet ou d'une autre manière, jusqu'à ce qu'ils eussent expiré. »

L'Ethnographie comparée ne permet pas de voir dans cette torture une insulte à la croix des chrétiens. C'est probablement une forme de peine primitive, dont le rudiment se retrouve dans le stigmatisme des temps préhistoriques.

Un second mémoire intéressant, signé par M. le Dr Rivet, assistant au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, est intitulé : *Recherches sur le prognathisme.*

Ce travail n'étant que la suite de deux publications parues dans deux fascicules précédents de l'*Anthropologie*, j'ai cru bon de me reporter à ces deux travaux antérieurs, pour vous soumettre une analyse d'ensemble.

En exposant l'état actuel de la question, l'auteur montre le prognathisme comme un des problèmes les plus embrouillés de l'*Anthropologie*.

Les divergences ressortent de deux causes, que l'auteur s'occupe de mettre en lumière :

a) Des conceptions différentes du caractère morphologique que l'on appelle « prognathisme » ;

b) De la multiplicité des points de repère et plans d'orientation adoptés.

Passant en revue les conceptions différentes du prognathisme, il étudie les diverses méthodes et en montre les contradictions ; il conclut à l'absence absolue de parallélisme entre les procédés métriques proposés : *méthode linéaire*, défendue en France par Manouvrier ; *méthode angulaire* ou de Topinard ; *méthode des rapports radiaux*, préconisée par Weisbach et Virchow ; *méthode de l'angle naso-basal*.

Envisageant la multiplicité des points de repère adoptés, il fait remarquer que si deux méthodes (la méthode linéaire et la méthode angulaire) supposent l'adoption préalable d'un plan fixe permettant l'orientation du crâne, par rapport auquel se mesurent la projection horizontale de la face dans le premier cas, les projections horizontale et verticale dans le deuxième cas, deux autres méthodes, au contraire (la méthode des rapports radiaux et la méthode de l'angle naso-basal), sont indépendantes de tout plan préalablement choisi.

a) Encore le plan d'orientation diffère-t-il suivant les écoles : l'école française adoptant le plan alvéolo-condylien (de Broca), et les écoles allemande et italienne employant surtout le plan orbito-auditif (de Merkel) ;

b) Pour ce qui concerne les points limites supérieur et inférieur de la face, si on est d'accord pour choisir le point alvéolaire supérieur comme point inférieur, on se sert, par contre, comme point limite supérieur, tantôt de l'ophryon, tantôt du nasion (le point métopique de Manouvrier et la glabèlle ont été délaissés) ;

c) Quant au point fixe de la base du crâne, il est choisi différemment, lui aussi. Weisbach et Virchow prenaient le basion comme

point fixe; Papillault, le point médian de la suture basilaire; les Allemands prennent comme centre d'origine des rayons faciaux le milieu d'une ligne réunissant le centre des deux trous auditifs.

Après l'exposé de ces différentes causes de divergence et après avoir insisté sur l'impossibilité d'unifier les données fournies par les diverses méthodes proposées jusqu'à ce jour, M. Rivet fait la critique de ces méthodes, pour en arriver finalement à conclure :

1° Au rejet définitif de la méthode linéaire;

2° Que la méthode des rapports radiaux, ne tenant pas compte de la hauteur faciale, n'accuse pas des différences de prognathisme qui n'échapperaient pas à la méthode angulaire et à celle de l'angle naso-basal;

3° Que la méthode angulaire est le procédé qui satisfait le mieux l'esprit; cependant en pratique, quelques objections peuvent lui être faites :

a) Cette méthode suppose l'adoption d'un plan horizontal d'orientation du crâne (or, l'entente n'est pas faite encore à ce sujet);

b) Cette méthode nécessite l'emploi d'un appareil spécial pour soutenir le crâne dans une position déterminée; un goniomètre est nécessaire lorsqu'on mesure l'angle directement :

c) Avec un craniophore perfectionné et un goniomètre pratique, la mesure des projections et des angles est une opération longue et donnant des résultats peu précis.

La méthode idéale, dit l'auteur, serait celle qui participerait aux avantages des méthodes angulaires et des rapports radiaux, sans en présenter les inconvénients.

M. Rivet continue par l'*Exposé d'une technique nouvelle pour les mesures d'angles*.

Deux points sont à envisager, dit-il : la suppression du plan d'orientation; tenir compte de la hauteur de la face.

Pour satisfaire à ces deux desiderata, on choisit trois points bien déterminés, placés dans le plan sagittal, de telle sorte qu'ils forment un triangle englobant la face; ensuite on calcule l'angle que forme la ligne faciale qui réunit le point supérieur au point antérieur, avec la base représentée par la ligne réunissant le point antérieur au point postérieur.

On choisit, pour le point supérieur, le nasion; pour le point inférieur, le point alvéolaire; pour le point postérieur, le basion.

Le triangle facial auquel l'auteur s'est arrêté a donc pour sommets : le nasion, le basion et le point alvéolaire supérieur, et c'est

l'angle naso-alvéolo-basilaire dont il a fait choix pour étudier les variations du prognathisme chez l'Homme, chez les Anthropoïdes et les Simiens.

L'angle naso-alvéolo-basilaire a été étudié par Weisbach, mais sur des séries peu considérables de crânes de races différentes, ce qui a engagé M. Rivet à consacrer un travail d'ensemble à l'étude des variations de cet angle.

L'auteur résume ainsi les *avantages* de sa méthode :

- 1° Elle est indépendante de tout plan d'orientation du crâne;
- 2° Elle tient compte de la hauteur de la face;
- 3° Elle s'appuie sur trois mesures qui figurent dans l'Entente de Monaco;
- 4° Elle permet donc d'utiliser un grand nombre de matériaux et d'établir des séries nombreuses;
- 5° Les trois longueurs utilisées, marquées par des points de repère très précis, peuvent être mesurées avec une exactitude très grande;
- 6° Elle ne nécessite qu'un simple compas-glissière.

Exposant ensuite la *technique* de sa méthode, il fait remarquer que, connaissant les longueurs des trois côtés d'un triangle, rien n'est plus facile que d'en mesurer les angles. Trois procédés permettent cette évaluation :

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| 1° Le procédé graphique. | } Deux procédés, en somme, |
| 2° Le procédé trigonométrique. | |
- 3° Le procédé de l'abaque (préconisé par l'auteur) et qui consiste dans la construction d'un abaque très simple, dont voici le principe :

Sur du papier quadrillé au millimètre, traçons des lignes AB et BC perpendiculaires l'une à l'autre et se coupant en B.

De B comme centre, décrivons toute une série d'arcs de cercle concentriques limités par les lignes AB et BC, avec des rayons égaux successivement à 40, 45, 50, 55 millimètres, etc., jusqu'à 200 millimètres. Puis divisons l'angle ABC en 90 degrés par des rayons divergents partant du point B.

L'abaque est prêt à servir.

Voici la manière de l'employer :

1° Sur BA, en partant du point B, on porte la longueur alvéolo-basilaire mesurée au compas-glissière, et on marque ce point D par exemple;

2° On voit l'arc de cercle qui a pour rayon la longueur naso-alvéolaire;

3° De D comme centre, on porte sur cet arc de cercle trouvé la longueur naso-basilaire : on a ainsi déterminé le point E.

Ce point E est sur un rayon divergent qui marque la valeur de l'angle naso-alvéolo-basilaire.

N.-B. — Ce procédé peut également servir au calcul de tout angle appartenant à un triangle dont on connaît les trois côtés. A ce point de vue, son emploi peut être généralisé à un grand nombre de recherches anthropologiques.

L'abaque permet aussi de calculer, en fonction des trois longueurs des côtés du triangle facial, la projection horizontale et la projection verticale de la face par rapport à la ligne alvéolo-basilaire, le papier étant gradué au millimètre.

A. — Angle naso-alvéolo-basilaire (ou de Weisbach) chez les Singes. — M. Rivet donne, sous forme de tableaux, les résultats de ses mensurations chez les Singes. Les variations de l'angle naso-alvéolo-basilaire dans une même famille, ou dans un même genre, sont fort étendues : influence des éléments non adultes dans les séries d'une part ; d'autre part, variation sexuelle.

L'auteur croit que « si on pouvait constituer, *pour chaque espèce simienne*, des séries suffisantes de crânes ayant certainement appartenu à des individus adultes et de même sexe, les écarts que l'on enregistre seraient notablement diminués et le prognathisme apparaîtrait, selon toute vraisemblance, comme un assez bon caractère d'espèce et de variété. »

B. — Angle naso-alvéolo-basilaire chez les Anthropoïdes. — Il y a de notables différences entre les quatre genres d'Anthropoïdes connus. Variation sexuelle notable chez l'Orang, le Gorille et le Chimpanzé : la femelle est moins prognathe que le mâle, dont l'appareil masticateur est plus conséquent.

Comme chez les Singes, le prognathisme est moins accusé chez le jeune que chez l'adulte.

C. — Angle de Weisbach dans les races humaines. — 1° VARIATIONS SUIVANT L'ÂGE. — Dans une race donnée, le prognathisme est toujours plus faible chez l'enfant que chez l'adulte (dentition, développement plus rapide du crâne que de la face).

Prognathisme moindre chez le vieillard (dentition).

D'une façon générale, le prognathisme atteint vers l'âge de 20 ans le degré qu'il conserve chez l'adulte jusque 50 ans.

De la fin de l'âge adulte à la vieillesse, la courbe du prognathisme, au lieu de se relever régulièrement, subit en cours de route un fléchissement assez notable, fléchissement vers l'âge mûr ou plus tardivement, que M. Rivet cherche à expliquer par la disparition d'individus à mauvaise dentition, ce qui modifierait la courbe (?).

2° VARIATIONS SUIVANT LE SEXE. — Dans l'humanité, le prognathisme n'est pas soumis à une variation sexuelle régulière (peut-être faut-il en chercher la cause dans le fait que, dans l'humanité, le rôle du mâle n'exige plus une supériorité physique aussi grande que dans l'état de nature). Les races fossiles les plus primitives, au contraire, ne montrent-elles pas une différence sexuelle analogue à celle observée chez les Anthropoïdes?

Les variations sexuelles de l'angle de Weisbach, dans quelque sens qu'elles se produisent, sont toujours faibles.

3° VARIATIONS SUIVANT LA FORME DU CRANE ET DE LA FACE. — Le prognathisme ne serait pas lié à la forme générale du crâne. Dans un groupe donné, d'une façon générale, ce sont les crânes à face étroite et allongée, c'est-à-dire à indice facial élevé, qui présentent le prognathisme le plus accentué.

Manouvrier a montré, en effet, que le prognathisme est lié d'une façon étroite au développement de l'appareil dentaire : plus les dents sont volumineuses, plus les arcades dentaires s'allongent dans le sens antéro-postérieur, la distance alvéolo-basilaire augmentant; corrélativement la portion sous-nasale de la face augmente et l'indice facial en est augmenté; l'angle de Weisbach diminue d'ouverture.

4° VARIATIONS INDIVIDUELLES. — L'auteur étudie les causes de variations individuelles du prognathisme dans un même groupe ethnique (mélange des races ou présence d'individus trop jeunes ou trop âgés dans les séries).

5° VARIATIONS ETHNIQUES. — Le groupe humain le plus orthognathe observé est représenté par les *Wendes*, avec un angle moyen de 76°48; le plus prognathe est fourni par les *Papous* du détroit de Torrès avec un angle de 65°61.

La variation ethnique est, par conséquent, de 11° environ.

Au point de vue du prognathisme, il y a donc moins de différences entre les groupes humains extrêmes qu'entre les groupes d'Anthropoïdes.

Le prognathisme ne permet pas d'isoler l'homme des animaux qui lui sont manifestement inférieurs.

D'une façon très générale, les races blanches se rangent parmi les moins prognathes, mais les exceptions abondent.

Le prognathisme, dit l'auteur, est un caractère morphologique du même ordre que la forme du crâne et de la face, et pas plus que la dolichocéphalie ou la leptoprosopie, le prognathisme n'implique *nécessairement* un degré d'infériorité des races.

L'angle naso-alvéolo-basilaire semble être surtout un réactif très sensible pour apprécier le métissage des diverses populations.

Quelques exemples montreront l'intérêt que peut présenter le prognathisme en Anthropologie ethnique.

PEUPLES EUROPÉENS. — Des mensurations très nombreuses s'imposent, vu la complexité ethnologique de l'Europe.

D'une manière générale, les peuples méditerranéens sont plus orthognathes que les représentants des races alpines.

Les populations des Balkans représentent un noyau fortement orthognathe (moyenne de 74°37).

En ce qui concerne les Nordiques, les populations anciennes sont beaucoup plus orthognathes que les populations récentes.

L'étude du prognathisme par circonscriptions géographiques limitées paraît susceptible de fournir des indications précieuses.

PEUPLES ASIATIQUES. — Les Hindous sont faiblement prognathes (moyenne de 73°36).

Chez les Chinois : influence prognathe manifeste.

PEUPLES AMÉRICAINS. — En Amérique, un grand centre prognathe occupe toute la côte nord-ouest.

Avec les Esquimaux et surtout avec les Peaux-Rouges et les anciens Mexicains, le prognathisme diminue nettement.

PEUPLES AFRICAINS. — Les populations négritiques de la Guinée sont influencées par les populations blanches nord-africaines : l'angle naso-alvéolo-basilaire se relève. Cette influence se fait également sentir chez les peuples bantous, surtout au sud et au

sud-est). Chez les Bantous occidentaux on retrouve, dans sa pureté la plus grande, le prognathisme caractéristique de la race.

Les variations du prognathisme indiquent avec une grande précision les mélanges de races.

PEUPLES OCÉANIENS. — L'Océanie est la région la plus favorable à l'étude du prognathisme.

L'orthognathisme est de règle dans tout l'immense *archipel polynésien*; orthognathisme plus pur vers l'est, où les influences étrangères sont presque nulles.

Orthognathisme moins accusé dans l'*archipel micronésien*, où des mélanges se sont produits avec les races des archipels occidentaux.

L'étude du prognathisme permet en quelque sorte de faire le dosage des deux éléments qui se sont rencontrés dans les divers archipels océaniens. La série de quatre-vingt-cinq crânes australiens apparaît comme très peu homogène; un premier maximum est indiqué aux angles 72° - 73° ; un second, moins net, correspond aux angles 64° - 65° , en sorte que la moyenne tombe à $70^{\circ}20$.

C'est que, en Australie, il y a eu un foyer de prognathisme septentrional et un foyer d'orthognathisme méridional.

M. Rivet conclut que :

Le prognathisme est un bon caractère anthropologique, car dans une race pure les variations individuelles se répartissent également autour d'un maximum bien indiqué.

Le prognathisme est un caractère très modifiable du fait des croisements; il serait un *précieux moyen d'analyse pour l'étude des races*, toutes actuellement plus ou moins croisées.

Il ne faut pas lui attribuer l'importance qu'on a été tenté de lui donner en tant que caractère sériaire, et il ne doit pas être considéré comme un caractère d'infériorité.

Se basant sur les valeurs extrêmes obtenues dans les différentes races, l'auteur pense qu'on peut proposer pour l'angle naso-alvéolo-basilaire la nomenclature suivante :

Orthognathes	au-dessus de 73° .
Mésognathes	de $72^{\circ}99$ à 70° .
Prognathes	au-dessous de 70° .

M. Rivet termine en comparant ses résultats obtenus avec ceux des autres méthodes de mesure du prognathisme.

Le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DAUPHINOISE D'ETHNOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE publie quelques articles qui seront rapidement analysés.

M. Jacquot signe d'abord un article intitulé : *Le Sennzal, terre alimentaire des indigènes du douar Chender* (Algérie).

Dans les années de grande disette, dit-il, les indigènes de plusieurs tribus de la vallée des Issers, où les cultures sont à la merci de tous les fléaux, et plus particulièrement les indigènes du douar Chender, ont coutume d'aller chercher dans le voisinage de certains cours d'eau une sorte d'argile assez pâle qu'ils nomment *Sennzal*, et qui se trouve par couches assez étendues.

Cette terre est absorbée, mélangée à quelques herbes : elle est insipide, sans odeur aucune, mais âpre au palais. De couleur grise, agglomérée en morceaux facilement pulvérisables, elle donne une poudre onctueuse, non mêlée de grains de sable. Cette terre ne contient pas de phosphates. Elle est composée de carbonates de chaux et de magnésie, d'alumine et d'oxyde de fer, et de silicates.

Une partie de cette terre est donc inattaquable par le suc gastrique, dont elle sature l'acidité. Elle ne contient aucune matière nutritive ni alimentaire, et ne peut donc que tromper momentanément la faim.

Un second travail du même auteur est intitulé : *Les Flotteurs de l'Oued-el-Kébir* (Algérie).

L'Oued-el-Kébir ou « Grande Rivière » se jette dans la mer à l'est de Djidjelli, présentant à son embouchure un phénomène assez singulier.

Par suite du niveau très bas et très plat de toute cette partie du littoral, l'embouchure du fleuve s'ensable d'autant plus facilement que les vagues y déferlent parfois avec violence. Le cours d'eau est alors obligé de se tracer un autre passage qui s'ensable bientôt à son tour.

Cette situation crée dans cette région une sorte de lagune s'étendant sur une distance de 100 mètres environ de la côte, et sur une largeur de 1 kilomètre, parallèlement à la mer.

Lors des grandes crues, l'Oued déborde et une nappe d'eau s'étend sur toute la vallée. C'est alors que les indigènes riverains, devant se transporter d'une rive à l'autre, usent du moyen suivant : prenant un morceau d'écorce de chêne-liège aussi grand et aussi épais que possible, ils l'aplatissent de façon à obtenir une

plaque légèrement concave qu'ils mettent alors à l'eau et sur laquelle ils s'installent à plat ventre.

Ils traversent ainsi le fleuve, se servant des pieds et des mains comme de propulseurs, ou s'aidant parfois d'une planche en guise de pagaie.

M. Jacquot pense que ce moyen de locomotion a pu être employé dès les premiers âges de l'humanité, là où le chêne-liège pouvait croître. Après avoir utilisé les plaques de liège, à forme un peu concave, l'homme aurait songé à fermer cette plaque à ses deux extrémités, créant ainsi la pirogue, dont le corps fut consolidé plus tard par des couples en branchages.

Dans les régions où ne pousse pas le liège, on employa un tronc d'arbre pourri et creux, ou un fagot de branches sèches dont on disposa les éléments en une concavité, et renforcé par des peaux tannées pour assurer l'étanchéité de l'appareil.

Selon le Dr Hamy, la palme d'un oiseau aquatique aurait suggéré l'idée de la rame.

Un coup de vent s'engouffrant dans une tunique permit d'inventer la voile.

M. Ernest Chabrand traite du *Scopélisme*.

Ce mot désigne une espèce de sortilège ayant pour but de frapper les terres de stérilité et d'en transporter la fécondité dans les champs voisins, σκοπελος = tertre, ce qui fit donner par les Grecs le nom de « scopélisme » à cette pratique, qui consistait à amonceler une pile de cailloux dans un champ, dans les formes et dimensions prescrites par la science, en accompagnant cette cérémonie de certaines paroles mystérieuses.

Venue d'Arabie par l'Égypte, cette pratique passa en Grèce et se communiqua aux Romains.

Les Décemvirs, dans la rédaction de la loi des douze Tables, s'occupent du scopélisme : « Si quelqu'un, y est-il dit, se sert d'enchantement pour les biens de la terre; si, par le moyen de quelque charme, il attire le blé d'autrui dans un champ voisin, ou bien l'empêche de croître et de mûrir, qu'il soit immolé à Cérès ».

Virgile et Ovide attribuent à ce même charme le don de stériliser les champs. Saint Augustin, au IV^e siècle, approuve hautement les lois qui punissaient la perfidie de cette manœuvre.

Cette superstition a survécu dans les Pandectes de Justinien, où sont indiqués les moyens propres à assurer le succès de cette pratique.

On attribuait à cet enchantement la vertu de paralyser le principe fécondant de la terre, de faire émigrer les graines et les semencés dans un champ voisin qu'elles enrichissaient, et de livrer le cultivateur scopélisé au danger d'une mort violente s'il osait contrarier par quelques travaux l'arrêt de proscription prononcé contre son champ.

Le malheureux scopélisé n'osait plus mettre le pied sur une terre vouée à la malédiction, d'où stérilité consécutive de ce champ.

Le scopélisme, instrument de vengeance, provoqua l'abandon de l'agriculture et la disette des récoltes.

Au moyen âge, on vit se former en Écosse des associations de sorcières dont le but était de s'approprier les récoltes, d'où nombreuses légendes.

On croyait que ces sorcières labouraient le champ dont elles enviaient les produits avec un attelage de crapauds, une charrue dont les cordes étaient de chiendent, le soc en corne d'un animal châtré, le tout mené par le diable.

Ce labourage terminé, les fruits de la terre passaient dans la grange des sorcières.

COMMUNICATION DE M. GEORGES HASSE.
QUELQUES VESTIGES DE LA PÊCHE PRIMITIVE
TROUVÉS SUR LE LITTORAL.

Au cours de ses fouilles en 1907 et 1908 sur le littoral belge, à La Panne, M. le baron de Loë, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, trouva au-dessus de nombreux débris de la période halstattienne une grande brique de foyer perforée, puis à Oostduinkerke, à l'endroit dit Spelleplaats, un débris de tuile romaine perforée et des hameçons.

Ayant eu l'occasion moi-même de visiter le gisement d'Oostduinkerke, j'y retrouvai beaucoup d'hameçons.

Ces divers vestiges se rapportent à la pêche primitive sur le littoral et appartiennent à diverses époques.

La tuile romaine perforée (fig. 3-4) appartient au même modèle que celui des pesons pour filets trouvés à Anvers et employés à la pêche fluviale; c'est un fragment de tuile romaine utilisé par les Barbares vers le III^e ou le IV^e siècle.

Les hameçons sont tous en fer, de modèles variés, mais tous se rapprochant du type nordique du XI^e siècle; la hampe se termine

par un bout aplati, arrondi ou allongé; jamais de chas perforés; ils sont semblables aux types utilisés à Anvers au XIII^e siècle (*La pêche primitive, etc.*, voir bibliographie 16); leur longueur varie entre 5 et 7 centimètres, leur section est toujours ronde; il est probable qu'ils étaient utilisés pour les lignes de fond comme à Anvers.

La figure 1 nous montre une grande brique de foyer du XIV^e siècle perforée pour servir de peson de ligne de fond : c'est le

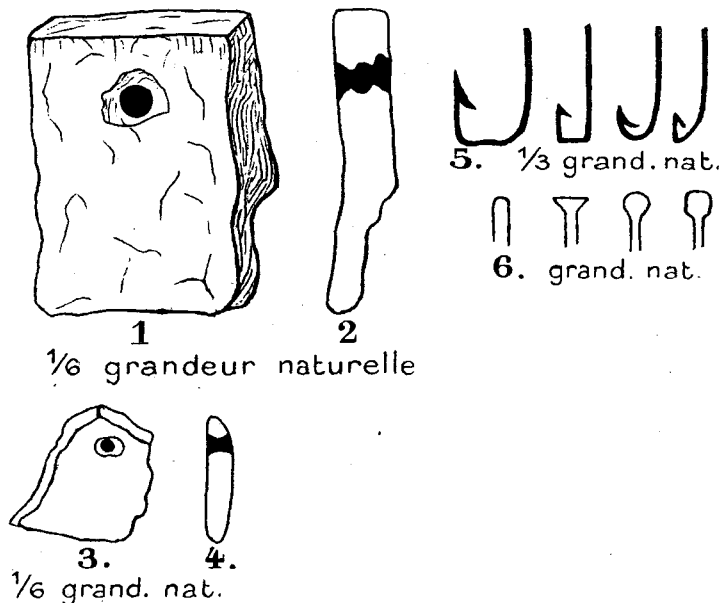


FIG. 1-2. — Peson pour ligne de fond, XIV^e siècle, en brique de foyer. 1. Face antérieure. 2. Coupe.

FIG. 3-4. — Peson pour filet, III^e et IV^e siècles, en tuile romaine. 3. Face antérieure. 4. Coupe.

FIG. 5. — Hameçons, XIII^e et XIV^e siècles, en fer.

FIG. 6. — Chas des hameçons (fig. 5).

même type que celui rencontré à Anvers (voir bibliographie 16); elle mesure 28 centimètres de long sur 13 de large.

Il m'a semblé intéressant de signaler ensemble ces quelques vestiges de la pêche primitive maritime en Belgique, pour montrer

que la pêche maritime et la pêche fluviale ont à travers les âges utilisé les mêmes engins primitifs.

Il me reste maintenant à remercier le Musée du Cinquantenaire de m'avoir permis, grâce au savant et dévoué conservateur M. le baron de Loë, d'étudier ces pièces si curieuses pour notre histoire ethnographique primitive.

Bibliographie.

1. BARLOW, FR., *Severale wayes of hunting and fishing according to the English manner*. Edited by W. Hollan. London, 1671, obl. in-4^o.
2. BUC'HOZ, P.-J., *Traité de la pêche ou l'art de soumettre les poissons à l'homme*. Paris, 1786, in-12.
3. BLOMME (Président), *Dragages de l'Escaut à Termonde*. (*Acad. roy. Arch. Belg.*, octobre 1898.)
4. CLAERHOUT (L'abbé J.), *La station palustre de Denterghem*. (*Soc. d'archéol. de Bruxelles*, t. XVII, 1903.)
5. COLER, JOHANN. *Æconomia ruralis et domestica*. N. Heyll, Mayntz, 1656-1665-1680, 2 p. in-folio; Francfort. 1686-1692, in-folio.
6. CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE. Session de Moscou, 1892, t. II.
7. CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE. Session de Paris, 1900 et 1902.
8. DE LOË (B^{on} ALFR.), *Station palustre à Malines*. (*Bull. Mus. roy. du Cinquantenaire*. Bruxelles, octobre 1904.)
9. DE MORTILLET, G. et A., *Musée préhistorique*. Paris, 1903.
10. DESOR, *Les palafittes ou constructions lacustres de la Suisse*. Paris, 1865.
11. DIT BOEKSKEN leert hoe men mach visschen vanghen metten handen — ende oock andersins. Imprimerie Math. van der Goes ende W. Vorsteman, 1492, Antwerpen. Réimprimé : Rusz bij Derick Wyliks van Santen, 1534, in-12; A. Denyson, in-4^o. London, 1872.
12. ENCYCLOPÉDIE DU PÊCHEUR, *La pêche moderne*. Paris, Larousse, 1907.
13. FORGEAIS, *Origine de la navigation et de la pêche*. Paris, 1867.
14. GREWINGCK, *Die neolithische Bewöhner von Kunda in Estland*. (*Verhandlungen d. Ethnischen Gesellschaft*. Dorpat, 1884.)
15. HASSE, GEORGES, *Les barques de pêche trouvées à Anvers en 1884 et 1904-1905*. (Congrès d'archéologie de Gand, 1907.)
16. HASSE, GEORGES, *La pêche dans la région d'Anvers de la période néolithique au moyen âge*. (*Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, janvier 1908.)
17. HERMAN, OTTO, *Urgeschichtliche Spuren in den Geräten der ungarischen volkstümlichen Fischerei*. Budapest, 1885.

18. KRAUSE, Vorgeschichtliche Fischereigeräte und neuere Vergleichstücke. Berlin, Gebrüder Bornstaeger, 1904.
19. MAC GUIRE, Primitive methods of drilling. Smithsonian Report. Washington, 1896-1890.
20. OPPIEN, Halieutica, anno 180.
21. RAU, Prehistoric fishing. (*Annual address before the State hist. Soc. Wisconsin, U. S. A*, 1876.)
22. RITTERHUSII. Catalogus eorum qui de piscibus praeter oppianum aliquid scripserunt. Printed 1592, Lugduni Batavorum.
23. TROYON, F., Habitations lacustres des temps anciens et modernes. Paris, 1867.
24. VAN DEN BORN, M., Handbuch der Fischzucht und Fischerei. Berlin, 1881, *Algem. Fischereizittung*, XXV, S. 28.
25. WESTWOOD AND SACHELL, Bibliotheca piscatoria. London, Satchell, 1883.

COMMUNICATION DE M. VERVAECK.
LES BASES RATIONNELLES D'UNE CLASSIFICATION
DES DÉLINQUANTS.

Cette communication est publiée dans les *Mémoires* de la Société (voir Mémoire n° I de 1911).

Des remerciements ont été votés à MM. Huart-de Loë, Hasse et Vervaeck.

La séance est levée à 11 heures.
